

# **COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE**

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU 10 NOVEMBRE 2017**

**Présents** : Daniel Bancel, Michel Certhoux, Yves Segond, Anne Lompech, Christian Mathieu et Erwan Leconte.

**Absents** : Violaine Debelle (pouvoir à Yves Segond), Caroline Salvin Yousef, Isabelle Capoulat, Marie Odile Kleitz (pouvoir à Anne Lompech) et Sébastien Ménard.

**Sécrétaire de séance** : Erwan Leconte.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé.

#### **1. Recrutement au poste de secrétaire de mairie vacant au 1er décembre 2017**

Deux candidatures reçues (plus une 3<sup>e</sup> hors délais), étudiées par Daniel Bancel et Anne Lompech, leur choix s'est porté sur Mme Odile LACROIX, déjà secrétaire de Mairie à Espagnac Ste Eulalie, expérimentée et étant à la recherche d'heures supplémentaires.

Le poste proposé évoluerait de 8 heures/semaine à 12 heures/semaine.

Ce choix a été validé à l'unanimité.

#### **2. Délibérations :**

##### **Demande au SDAIL d'une aide à la maîtrise d'ouvrage pour la rénovation du logement situé au premier étage de la mairie et plan de financement.**

Le dossier de demande de subvention, au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) doit être déposé avant le 15 décembre à la sous-préfecture de Figeac. Ce délai assez court nous impose de détailler assez rapidement les travaux à réaliser, permettant ainsi d'affiner au plus près le montant des devis.

La première évaluation (sur plans) du montant des travaux réalisée par le SDAIL avoisine 30 000 € HT. Après étude et demande de devis auprès d'artisans, le montant des travaux à réaliser serait plus proche de 35 000 €.HT

Le conseil municipal autorise le maire à demander au SDAIL une aide à la maîtrise d'ouvrage préparation des fiches techniques et financières du dossier de demande de subvention DETR 2018 en particulier le marché de maîtrise d'oeuvre.

Le maire propose comme plan de financement pour la rénovation du logement pour un montant 35 000 HT de travaux (devis présentés au conseil municipal) auquel s'ajoutent l'aide à la maîtrise d'ouvrage du SDAIL et la maîtrise d'oeuvre :

subvention DETR 2018 : 30%

subvention du département Fonds d'Aide pour les Solidarités Territoriales (FAST) 2500 euros.

Le solde sera autofinancé par la commune .

Avis favorable à l'unanimité.

## **Echange de parcelles entre la Commune et Marc CHAUMEIL**

Pour permettre à Marc Chaumeil de réaliser un assainissement à sa maison en travaux sur le Vieux Sauliac, il est techniquement souhaitable de positionner l'installation sur un chemin rural passant entre ces 2 maisons .Ce chemin étant impraticable voire dangereux et la commune souhaitant acquérir une parcelle appartenant à Marc Chaumeil pour une meilleure intégration des containers au croisement de l'aire de repos :

Il est proposé d'échanger le chemin rural au niveau des parcelles C 609 à 613 contre la parcelle C 621.

Le maire demande au conseil l'autorisation d'engager la procédure administrative pour cet échange.

Avis favorable à l'unanimité.

### **Site internet : migration du site - Choix d'un prestataire**

Sur les 3 simulations étudiées par Christian Mathieu (2 du CDG46 et 1 de Fire-Live), la solution proposée par Fire-Live semble la plus intéressante, tant en terme de fonctionnalités du site que de budget à y consacrer.

Sous réserve d'une confirmation du confort d'utilisation et de la capacité de mise à jour autonome le maire propose de retenir le prestataire Fire -Live et de dénoncer la convention avec le CDG 46.

Avis favorable à l'unanimité.

**Zéro phyto** :( à la demande de l'agence de l'Eau Adour Garonne pour compléter notre dossier de demande de subvention ) .

Le conseil municipal confirme l'engagement de la commune dans le « zéro phyto » et prend la décision et l'engagement de ne plus utiliser du tout de pesticide pour l'entretien des espaces publics y compris pour le cimetière et sur l'aire de repos.

Avis favorable à l'unanimité .

### **3. Programme de voirie**

Le chantier du pont devrait être fini, mais la dernière couche de goudron n'est pas réalisée correctement et doit être refaite.

Le chantier de débroussaillage des routes a été évalué et confié à Stéphane Figuié (réalisation fin novembre/début décembre).

Attente du descriptif précis pour la réfection du caniveau d'écoulement des eaux de la traverse en aval de la D24.

Le chemin du Vieux Sauliac se dégrade à partir de chez Marguerite Belcour, une solution est à l'étude avec les services techniques du Grand Figeac.

Le chemin du bord du Célé à Cussonnat mériterait d'être entretenu jusqu'à la grangette (+/- 400 m), des devis vont être demandés, notamment à Olivier Marmiesse.

#### 4. Examen de devis

- Porte du logement communal de l'école : 1830 € TTC, porte sur mesure.
- Coffre de protection pour les bouteilles de gaz : 388 € TTC.

Avis favorables pour la réalisation.

#### 5. Questions diverses :

- Dossier Rothan – Cuzals/Les Grillons  
Le maire va prendre un arrêté de mise en demeure d'évacuation des matériels entreposés chez M Rothan, mais aussi chez autrui.  
Yves Segond et Erwan Leconte l'ont rencontré récemment et il leur a garanti de vouloir tout enlever.

- Commune nouvelle.

Lors d'une réunion provoquée par A.Gouget les communes de Marcilhac , Saint Chels ,Saint Sulpice et Sauliac ont pris acte de la décision de la commune de Brengues de se retirer du projet de commune nouvelle. La commune de Brengues reste membre SIVU du RPI de la Vallée du Célé.